



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 128 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la styromousse est dommageable pour l'environnement, car il faut plusieurs siècles pour qu'elle se décompose;

**CONSIDÉRANT QU'il** existe des produits de remplacement très efficace, en carton ou en aluminium, pour remplacer l'utilisation de la styromousse dans les épiceries et les restaurants;

**CONSIDÉRANT** l'usage unique qui est fait de la styromousse qui est totalement en contradiction avec les enjeux environnementaux actuels;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'adopter une loi pour interdire l'utilisation de la styromousse à usage unique et de restreindre considérablement sa fabrication pour diminuer son utilisation dans tous les domaines.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Sylvain Gaudreault  
Député de Jonquière**

4-02-2020  
**Date de signature de l'extrait**